

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLAINES LA GONAI

Séance du 20 JUIN 2016

L'an deux mil seize et le vingt juin 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ODEAU, Maire.

Présents : Mmes Péan Bray Vadé Bontemps Breteau Tuffier
Mrs Mallet Breton Penicaud Verrier

Absents avec procuration :

Mme Lepron donne procuration à Mme Tuffier
M. Bigot donne procuration à M. Breton
M. Blondeau donne procuration à M.Mallet
M. Perrot donne procuration à M. Odeau
Monsieur BRETON Nicolas a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que **le point 3** inscrit à l'ordre du jour concernant :

-Extension de la communauté de communes du Pays de l'Huisne sarthoise à la commune de Grééz-sur Roc
Sera reporté au jeudi 7 juillet, une réunion de travail avec l'ensemble des maires concernés aura lieu le mardi 5 juillet pour évoquer la composition du futur conseil communautaire et du projet de délibération.

Point sur les travaux d'enfouissement des réseaux de Beauregard.

-Réseau et connexions téléphoniques réalisés
-Le réseau électrique terminé, le planning de réalisation des connexions sera revu lors de la réunion de chantier 23 juin à 9h30
-La mise en fonctionnement du nouveau réseau est prévue le 12 octobre 2016
-Le réseau principal eau est terminé, les analyses et étanchéité réalisés et les raccordements des branchements sont en cours.
-L'intervention de la SAUR sur le réseau d'assainissement est prévue le 18 juillet à confirmer lors de la réunion du 23 juin
-La programmation des reprises de voirie et des trottoirs sera évoquée lors de la réunion du 23 juin ainsi que le montant des travaux pris en charge par Cana Ouest
Nous ferons un prochain compte rendu lors de la réunion de juillet.

Projet d'effacement partiel du barrage de Villaines la Gonais.

Monsieur le maire a présenté au conseil municipal l'avant-projet d'arasement partiel du barrage de Villaines la Gonais. Cette opération est placée sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte de la rivière Huisne.

Adhésion FDGDON.

Monsieur le maire donne lecture du courrier de la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Sarthe concernant la lutte collective contre les ragondins. Est joint à ce courrier une convention, un devis et l'arrêté préfectoral. Cette lutte collective s'effectue par piégeage par des bénévoles. Sur Villaines la Gonais et comme sur d'autres communes le nombre de piégeurs au fil des années diminue.
Monsieur le Maire propose de contacter les Maires des communes limitrophes pour évoquer ce problème et envisager de trouver une solution. Le conseil donne son accord.

Divers : Noël des enfants

Une prise de contact auprès de « la compagnie A 3 branches » pour une animation de Noël des enfants prévu le samedi 26 novembre est en cours.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20
Approbation de la séance du 20 juin 2016 ; le Maire Michel ODEAU